

ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Recevoir-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 12 fr.

Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :

Annonces : la ligne... Réclames :... Faits divers :...

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grand-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAPITTE et C^o, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

Table with columns for dates (17, 18, 19 NOVEMBRE) and various financial entries like 'Banque de France', 'Crédit foncier', etc.

Table titled 'DEPÊCHES COMMERCIALES' with entries for New-York, Liverpool, and other locations, including exchange rates and commodity prices.

Bulletin du jour
M. le ministre des Beaux-Arts a présenté M. Gambetta au maréchal de Mac-Mahon.
Il y a six ans, un homme, aidé de quelques complices, s'empara du gouvernement de son pays.

Et, au lieu d'une province, la France en perdit deux, au lieu d'un milliard, on lui en fit payer cinq. Sa dette, accrue encore par l'ineptie de ses gouvernants, s'éleva dans des proportions formidables; et tant de sang versé aurait été inutile, s'il n'avait servi au moins à prouver de quel côté se trouvent les véritables patriotes.
Puis vint la Commune, conséquence des actes et du gouvernement de ces hommes auxquels l'histoire conservera comme une flétrissure, le nom d'hommes du 4 septembre.

Le maire est un agent de l'autorité supérieure, et, à ce titre, il a des rapports de subordination envers les fonctionnaires plus haut placés que lui dans la hiérarchie. Ces rapports ne doivent pas changer de caractère sous prétexte que l'élu du conseil municipal se croirait affranchi à l'égard de toute autre autorité que celle dont il a reçu son mandat.
Leur bonne entente et leur concours peuvent seuls assurer au pays les bienfaits d'une sage administration.

mande un crédit de 25,000 fr. pour établir un service entre Port-Vendres et Dran.
M. Faye répond qu'une commission l'occupera de cette question, et qu'un crédit sera demandé, lorsque le travail sera terminé.
En présence de la déclaration de M. Faye, M. Jacques retire son amendement puis la Chambre adopte les chapitres 12 et 13.
M. de Gasté développe un amendement sur le chap. 14.

déclarations relativement satisfaisantes pour le maintien de la paix, et absolument amicales pour notre pays. Mais le rapport écrit du général Leflo, sur cette audience, n'est pas encore arrivé, et on n'a, là-dessus, qu'une dépêche télégraphique du général.
La commission du budget et la Chambre des députés, sont décidées, paraît-il, à passer outre aux scrupules du Président de la République, relativement au supplément de traitement de 300,000 francs qu'il s'agit de lui allouer.

Lorsqu'un négociant étranger vend à un négociant français des marchandises livrables dans une gare étrangère ou franco dans une gare française, payables contre disposition acceptable 30 jours?
Nous pensons que, dans les deux cas, les frais de timbre sont à la charge du débiteur, c'est-à-dire, dans le premier cas, à la charge du négociant étranger, et, dans le deuxième cas, à la charge du négociant français.